

Pour se développer, pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs, l'APEI de Thionville souhaite innover dans tous les aspects de son organisation, que ce soit dans l'accompagnement proposé aux personnes en situation de handicap ou dans la gestion et le pilotage de ses processus.

L'innovation permet de répondre aux objectifs stratégiques du projet associatif dans la perspective de proposer de nouvelles pratiques dans ses méthodes et ses modèles d'accompagnement, de s'ouvrir à des partenariats et d'améliorer la qualité de l'accompagnement.

L'innovation conduit à identifier des projets innovants que l'APEI de Thionville souhaite voir mener.

L'INNOVATION AU SEIN DE L'APEI DE THIONVILLE

L'innovation est un processus concret qui se structure. Dans ce cadre, l'APEI de Thionville a créé en 2016 la commission innovation. Constituée d'un groupe pluriel de personnes accompagnées, de représentants du conseil d'administration et de professionnels, elle a pour but au sein de l'association de :

- coordonner le processus innovation,
- identifier les idées et les concepts innovants (Recueil des idées via innovation@apei-thionville.com, organisation de concours d'innovation, identification de concepts innovants via des actions d'étude comparative),
- intégrer les concepts dans la démarche d'innovation afin de porter et déployer les projets pertinents.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

La commission est composée :

- d'un directeur d'établissement,
- d'un cadre intermédiaire,
- d'un représentant médical ou paramédical du secteur adultes résidents,
- d'un représentant éducatif du secteur enfance,
- d'un représentant éducatif du secteur travail protégé,
- de deux membres du Conseil d'Administration de l'APEI de Thionville,
- de deux usagers d'établissements de l'association,
- du directeur qualité et développement (Pilote de la commission)

VOUS AVEZ UNE IDÉE INNOVANTE

ENVOYEZ VOS IDÉES :

par mail: innovation@apei-thionville.com

ou

par courrier: APEI de Thionville, Commission Innovation
89 chemin du Coteau - CS20461 - 57100 Thionville

SOUS QUELLE FORME ?

Peu importe la forme (Photos, vidéos, textes, ...), envoyez-nous tous les éléments que vous avez imaginés. Merci de nous indiquer également vos coordonnées afin de pouvoir vous contacter.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À UN CONCOURS

Soyez attentif à la publicité que la commission innovation réalisera

Nous vous aiderons par la suite à préciser votre idée pour qu'elle devienne un concept et peut être à terme un nouveau projet de l'APEI de Thionville.



APEI de Thionville • 89, chemin du Coteau • CS 20461 • 57105 Thionville Cedex

E-mail: siege@apei-thionville.com • Tél: 03 82 54 22 99 • Fax: 03 82 54 77 33

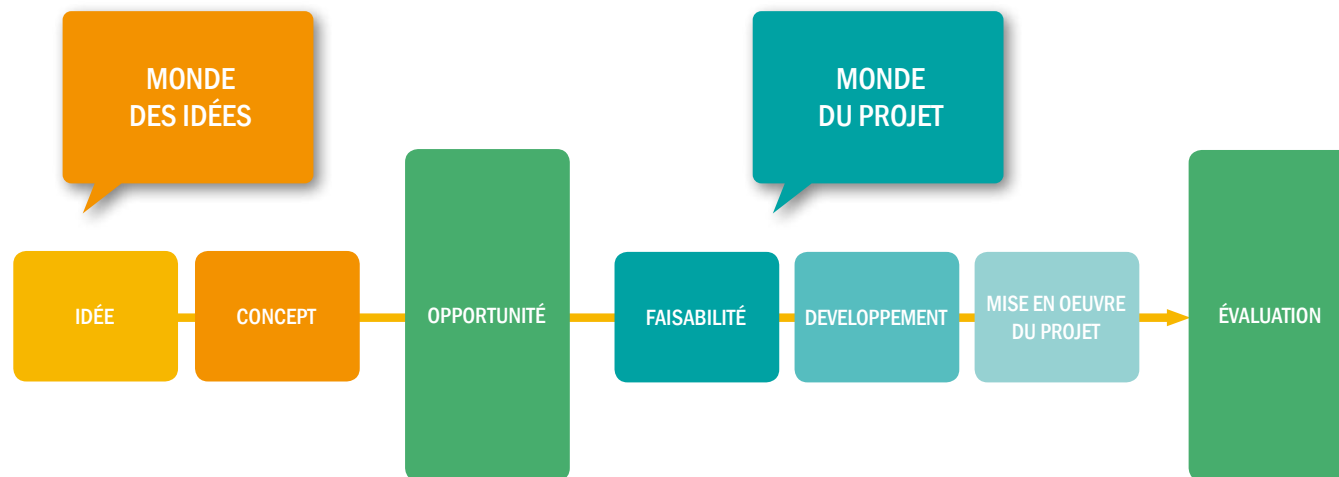
www.apei-thionville.com



Commission INNOVATION

J'AI UNE IDÉE POUR L'APEI DE THIONVILLE

PROCESSUS EN 7 PHASES



De manière libre et spontanée adressez-nous vos idées par courrier ou par mail.

Via des concours pilotés par la commission, nous organiserons la réflexion autour d'axe d'innovation.

IDÉES

Nous sommes entourés d'idées, elles viennent toutes de différents horizons : la créativité des salariés, les besoins des usagers, les suggestions des familles, les opportunités de nos financeurs, les propositions de partenariats, ... L'association encourage tous ses acteurs à recueillir des idées et à les transmettre à la commission innovation. Les idées fourmillent autour de nous !

CONCEPT

Si vous nous avez adressé une idée, nous prendrons contact avec vous afin que vous nous parliez de votre idée, des éventuelles expérimentations que vous avez réalisées ou observées. Il s'agit de transformer cette idée en concept. Un accompagnement par un des membres de la commission est proposé. Cette personne vous aidera à formaliser votre concept.

OPPORTUNITÉ

Pour transformer un concept, une idée en élément concret, il nous faut des ressources et mobiliser de l'énergie. Tout en sachant que l'APEI de Thionville mène en permanence différents projets et qu'elle ne dispose pas de ressources infinies, il est nécessaire de sélectionner les actions innovantes que l'association souhaite voir déployer.

La commission innovation a pour but de sélectionner les idées et les concepts et de les présenter, avec votre soutien, aux dirigeants de l'association.

Pour ce faire, la commission innovation vous aidera à répondre à cinq interrogations :

- Quel est le caractère innovant ?
- Quelle est la contribution à un axe du projet associatif ?
- Quelle est la valeur ajoutée ?
- Quel est l'impact sur l'organisation ?
- Quel est le besoin en investissement ?

Si votre idée est retenue, elle poursuivra les autres phases du processus.

Si votre idée n'est pas retenue, elle n'est pas perdue. Elle sera intégrée au vivier d'idées, elle pourra encore mûrir et être adaptée au futur contexte de l'association. N'hésitez pas à nous solliciter à nouveau en nous apportant des précisions complémentaires.

FAISABILITÉ

Dans un premier temps, avec le Directeur Qualité et Développement, vous affinerez votre projet en termes de faisabilité en prenant en compte :

- l'évaluation des besoins du projet en ressources humaines, en ressources matérielles, ...
- l'évaluation la plus fine possible des coûts du projet,
- l'évaluation des différents scénarios possibles pour faire aboutir votre projet.

Dans un second temps, après avoir analysé les avantages et les inconvénients de chaque possibilité, les dirigeants de l'association valideront un choix et lanceront le projet. Un porteur de projet sera identifié, il aura en charge la planification, le déploiement et le suivi du projet.

DÉVELOPPEMENT

Le porteur de projet avec le soutien du Directeur Qualité et Développement recherchera l'amélioration du dispositif et mettra en œuvre les ajustements nécessaires. Cette démarche sera fondée sur des connaissances obtenues par l'expérience pratique ou des phases d'observation réalisées au moyen de prototypes, d'installations pilotes, de tests, de benchmarking ... L'objectif est de passer par une période d'expérimentation et d'ajustement avant le lancement effectif du projet d'innovation.

MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Le porteur de projet élabore, lance et suit le projet.

EVALUATION

La commission évalue le projet au regard des objectifs définis.